

Saint-Denis, le 01 septembre 2025

Bureau des inspecteurs
du second degré

Affaire suivie par :
Frédéric CHEVALLIER
Tél : 06 92 79 82 11
Mél : frederic.chevallier@ac-reunion.fr
Didier BRASSELET
Tél : 06 92 79 48 01
Mél : didier.brasselet@ac-reunion.fr
IA-IPR Anglais
24 Avenue Georges Brassens CS 71003
97743 SAINT-DENIS CEDEX 9

Les Inspecteurs d'académie-
Inspecteurs pédagogiques régionaux
d'anglais

À Mesdames, Messieurs les
professeurs d'anglais

S/C Mesdames, Messieurs les chefs
d'établissement

Objet : Lettre de rentrée 2025

Mesdames et Messieurs les professeurs d'anglais,

Les IA-IPR d'anglais, Messieurs Brasselet et Chevallier, souhaitent, tout d'abord, la bienvenue aux professeurs titulaires, stagiaires et contractuels qui effectuent leur rentrée dans notre région académique. Nous savons pouvoir compter sur les équipes pédagogiques déjà en place pour réserver le meilleur des accueils aux nouveaux arrivants et poursuivre cette dynamique de travail collectif.

Vous trouverez ci-dessous quelques jalons pour l'année qui s'ouvre ; toutes les précisions ultérieures figureront sur le portail académique de notre discipline : <https://pedagogie.ac-reunion.fr/anglais.html>

PLAN LANGUES

Le déploiement du « plan langues vivantes » (cf. <https://eduscol.education.fr/1285/un-plan-d-actions-pour-une-meilleure-maitrise-des-langues-vivantes-etrangees>) se poursuit dans notre région académique. Les usages pédagogiques du numérique sont toujours une priorité : une formation par bassin sur l'intelligence artificielle en classe d'anglais vous sera d'ailleurs proposée avant les congés de fin d'année. Nous vous encourageons à poursuivre votre travail en interlangues et en interdisciplinarité, sur la pédagogie de projet et sur le développement de l'esprit critique des élèves. L'ouverture sur le monde sera soutenue, notamment lorsque vos choix portent sur la création de mobilités virtuelles ou/et physiques. Toutes les initiatives seront appuyées dès lors qu'elles favoriseront le débat dans la diversité, les interactions sociales et linguistiques et qu'elles permettront de mieux accompagner les apprentissages.

COLLÈGE

Nouveaux programmes 6ème

À compter de cette rentrée scolaire, les **nouveaux programmes de langues vivantes pour la classe de 6^e** entrent en vigueur. Cette évolution constitue une étape importante dans la continuité des apprentissages au cycle 3 et appelle une mise en œuvre progressive et concertée dans nos établissements.

Afin de vous accompagner dans cette démarche :

- un **plan de formation par bassin** sera déployé au cours de l'année ;
- les **groupes de réflexion des réseaux CLUE** consacreront leurs travaux à cette thématique, afin de favoriser l'échange de pratiques et la mutualisation des ressources.

Vous pouvez consulter les nouveaux programmes en suivant ce lien officiel :

https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/ensel621_annexe3.pdf

Enseignement de langues et cultures européennes (LCE anglais)

Cet enseignement est déjà déployé dans 37 collèges à la rentrée 2025, sur chacun des niveaux du cycle 4 car c'est un levier pour construire une approche collective au service du parcours linguistique et culturel de l'élève. Les établissements qui souhaiteraient ouvrir cet enseignement optionnel doivent se rapprocher des IA-IPR pour construire leur dossier et faire leur demande sur SPHYNX. L'inspection pédagogique régionale d'anglais se tient à votre disposition pour discuter en réunions disciplinaires du contenu possible de cet enseignement, notamment en croisant les programmes des deux disciplines impliquées.



Certification académique pour l'enseignement d'une discipline non linguistique (DNL)

Comme chaque année, l'inspection pédagogique régionale d'anglais organise une préparation à la certification complémentaire. Cette année encore, elle se déroulera sur deux bassins : Saint-Denis et Saint-Pierre, afin de vous éviter des déplacements trop chronophages. Nous vous encourageons à informer vos collègues volontaires à s'inscrire à la certification et à initier un travail collectif entre vos deux disciplines.

Pour prétendre à la prise en charge d'un enseignement d'une discipline non linguistique au collège, le professeur de la DNL doit avoir été reçu soit à la certification complémentaire, soit à la certification académique.

- L'enseignement d'une DNL en collège ne doit pas être considéré comme une préparation à une section européenne au lycée : en effet, tous les collèges qui le souhaitent, peuvent mettre en œuvre cet enseignement, et chaque élève qui postule pour entrer en section européenne de lycée, n'est pas soumis à l'obligation d'avoir suivi un enseignement de DNL et/ou de LCE.
- Ce dispositif n'est pas conditionné par l'offre d'un enseignement de LCE : selon les établissements, les LCE et les DNL peuvent exister indépendamment les uns des autres, ou conjointement. En d'autres termes, nous vous encourageons à informer vos collègues d'autres disciplines sur la plus-value d'un enseignement d'une discipline non linguistique.

Test de positionnement en 3^{ème} Ev@lang

Le test de positionnement Ev@lang créé par France Education International (FEI) se poursuivra cette année pour tous les élèves inscrits en classe de troisième (y compris les 3èmes prépa-métiers, SEGPA et ULIS). Nous vous invitons à continuer à utiliser les ressources mises à votre disposition sur Eduscol pour familiariser vos élèves à ce test adaptatif, notamment les repères de progression et attendus de fin d'année : <https://eduscol.education.fr/137/reperes-annuels-de-progression-et-attendus-de-fin-d-annee-du-cp-la-3e>

Dans notre région académique, les résultats de la session 2025 sont en progression même si nous sommes encore loin des objectifs ministériels. 40% des élèves ont obtenu un niveau A2 ou plus (cf. tableau ci-dessous) à cet outil de mesure. Nous notons un glissement très net des élèves, au cours des deux dernières années, vers le niveau supérieur. Le nombre d'apprenants n'ayant pas obtenu le niveau A1 est également en nette régression. Ces résultats encourageants, d'autant que la quasi-totalité des élèves inscrits a pu passer ce test, démontrent, que les réflexions collégiales sur les pratiques en réseaux CLUE, commencent à porter leurs fruits. Nous vous rappelons que vos travaux sur les repères de progressivité sont disponibles sur le site pédagogique académique. Nous encourageons les professeurs de collège à poursuivre ces réflexions dans le cadre des conseils collège-lycée (CCL) lors d'une rencontre entre les professeurs de 3èmes/secondes, en fin d'année scolaire pour favoriser la liaison et pour permettre une réflexion sur les besoins en termes de compétences, une fois les résultats Ev@lang connus par secteur.

		Total général 2023	Total général 2024	Total général 2025
nombre d'élèves ayant atteint le niveau de compétence	A1	2790	2898	2795
	A1+	2436	2521	2495
	A1 non atteint	3491	2749	2619
	A2	2018	1885	1863
	A2+	1354	1330	1361
	B1	999	1190	1128
	B1+	290	400	431
	B2 ou +	443	493	484
	(vide)	???	211	251
	Total général	13821	13677	13427
	total A2<	8717	8168	7909
	total A2 et +	5104	5298	5267
	Total réel	???	13466	13176
pourcentage d'élèves n'ayant pas le niveau A2	%	63,07	60,66	60,03
pourcentage d'élèves ayant le niveau A2 et plus	%	36,93	39,34	39,97
	évolution		+ 2,41%	+ 0,63%

Une expérimentation académique aura lieu cette année pour tester la création d'un test Ev@lang en milieu de cycle 3. Cela nous permettra cette année encore, de travailler collectivement, en interdegrés, lors d'une formation académique sur l'hétérogénéité dans nos classes d'anglais (avec un accent mis sur les classes ULIS et SEGPA), sur la différenciation pédagogique et l'importance de la médiation linguistique. La participation des professeurs d'anglais aux conseils école-collège (CEC) est plus que bénéfique pour traiter de la fluidité des parcours linguistiques (écoles EMILE, option LCE en collège et sections européennes et internationales en lycée).

LYCÉE

Nouveaux programmes en 2nd

À l'occasion de cette rentrée, nous attirons votre attention sur une évolution importante : **les nouveaux programmes de langues vivantes pour la classe de seconde entrent en vigueur dès septembre 2025.**

Afin d'accompagner au mieux les équipes dans la mise en œuvre de ces orientations, un **plan de formation par bassin** sera déployé au cours de l'année.

Par ailleurs, pour mémoire, vous pouvez consulter les **programmes de langues vivantes pour le lycée** à l'adresse suivante :

https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/ensel621_annexe4.pdf

Évaluation

Nous vous invitons à utiliser, tout au long de l'année, les grilles nationales d'évaluation (cf. site pédagogique académique) afin de familiariser les élèves à celles-ci. Rappelons que l'évaluation conçue par les professeurs pour le contrôle continu, doit s'inscrire dans le cadre établi au sein de chaque lycée et fixé par le projet local d'évaluation. Les inspecteurs référents de lycées accompagneront à la demande des chefs d'établissement les équipes enseignantes sur les évolutions du projet local d'évaluation envisagées dans le BO du 25 août 2025.

LLCER et AMC

Les résultats à la session 2025 sont en forte progression (13.8 en AMC et 14.2 en LLCER) et très prometteurs pour nos bacheliers devenus étudiants. Nous vous rappelons que, suite à la formation de tous les enseignants de LLCER et d'AMC l'an passé, un document exhaustif sur ces enseignements de spécialité et le Grand Oral sont disponibles sur le site académique.

Enseignements	Moyennes académiques du baccalauréat Session 2025
LLCER écrit	12.8
LLCER oral	15
LLCER total	14.2
AMC écrit	12.7
AMC oral	14.3
AMC total	13.8



Baccalauréat français international (BFI)

À la rentrée 2025, notre région académique compte 2 BFI bilingue anglais aux lycées Mémona Hintermann Aféjee et Bois d'olives. La dernière session du BFI a été un fort succès. Nous remercions les équipes enseignantes de ces deux lycées qui sont pleinement engagées dans un travail collaboratif et continuerons à les accompagner pour maintenir ce haut niveau d'exigence.

Enseignements	Moyennes académiques SIB 2025
ACL oral	12,38
ACL écrit	12,55
ACL total	12,46
Connaissance du monde	14,24
Moyenne du BFI	14,34

Nous vous invitons à parcourir le site Eduscol pour connaître les modalités d'organisation de ces sections, les horaires et les programmes notamment pour les enseignements que sont l'approfondissement culturel et linguistique et la connaissance du monde : <https://eduscol.education.fr/3043/le-baccalaureat-francais-international-bfi>

Un livret d'information sur la section internationale britannique sera adressé aux collèges courant septembre 2025. Il présentera les objectifs et le fonctionnement de la section, tout en invitant les élèves ayant le niveau requis à s'inscrire aux tests d'entrée.

CAMBRIDGE ENGLISH CERTIFICATE (CEC)

La certification Cambridge se poursuit en 2025-2026. Elle est ouverte en anglais aux élèves de terminale de section européenne, de section internationale, ainsi qu'aux élèves de terminale inscrits dans l'enseignement de spécialité Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER) anglais et LLCER anglais monde contemporain. Cette année, les oraux se dérouleront entre le **28 janvier 2026 et le 3 avril 2026**. Les épreuves écrites sont programmées le **18 mars 2026 de 8h30 à 12h30**. Nous rappelons que les évaluateurs des épreuves, qu'elles soient orales ou écrites, sont exclusivement des professeurs dont les élèves sont inscrits à la certification dans leur établissement. Afin de maintenir un vivier d'évaluateurs suffisant, une formation de nouveaux correcteurs sera organisée dans deux bassins cette année. Nous attirons particulièrement votre attention sur le fait que les corrections des écrits du CEC nécessitent un nombre de correcteurs strictement proportionnel au nombre d'élèves inscrits : **soit 1 professeur pour 13 copies**. Concrètement, chaque établissement doit proposer un nombre de correcteurs correspondant à ce ratio. Le non-respect de cette règle met en difficulté le bon déroulement des corrections et, par conséquent, le bon fonctionnement global du dispositif.

SEMAINE DES LANGUES

La **onzième édition de la semaine nationale des langues vivantes**, dont la thématique et les modalités seront prochainement publiées, sera à nouveau un moment fort pour fédérer des projets en langues et/ou autour des langues et de faciliter leur rayonnement. Nous vous invitons à vous y engager fortement, si possible en interlangues et en inter degrés pour faire sens avec nos enseignements et donner de la cohérence à nos parcours linguistiques renforcés. **M.Pluies Jean-Laurent** (Jean-Laurent.Pluies@ac-reunion.fr) pour la partie sud et ouest de l'académie et **M.Dunon Patrice** (Patrice.Dunon@ac-reunion.fr), ont la charge de ce dossier et nous vous invitons à les solliciter pour tout accompagnement.

ASSISTANTS DE LANGUES

Nous accueillons cette année 27 assistants anglophones répartis pour chacun d'eux sur deux ou trois établissements pour donner du sens aux parcours (généralement 2h en école élémentaire, 4h en collège et 6h en lycée). Ces personnels, de par leur apport culturel et linguistique, sont une chance inouïe pour nos enseignements et nos manifestations comme la journée des langues européennes le 26 septembre 2025, la semaine des langues en mars / avril 2026 et la journée de l'Europe le 9 mai 2025.

BTS

Les performances en anglais de nos étudiants en BTS sont particulièrement encourageantes cette année. Dans notre académie, les moyennes atteignent **11,64 en tertiaire** et **11,33 en production**. Ces chiffres mettent en exergue la compréhension linguistique et la compétence des candidats, ainsi que la qualité de l'enseignement qui leur est dispensé. En comparant avec la session précédente, nous observons une progression notable pour la filière tertiaire, qui passe de **10,74 à 11,64**. La filière production connaît une légère baisse ; la moyenne passant de **11,86 en 2024 à 11,33 en 2025**. Même si ce recul reste modeste, il invite à une analyse ciblée pour identifier les points d'amélioration.

Ces résultats révèlent deux dynamiques différentes selon la filière :

- **Tertiaire** : la progression affichée est satisfaisante. Poursuivre les bonnes pratiques pédagogiques semble une option judicieuse pour maintenir cette évolution positive.
- **Production** : Il nous semble opportun de renforcer certains points pour reconsolider la progression — par exemple en s'interrogeant sur les modalités de préparation, sur les compétences orales ou écrites spécifiques à renforcer et sur des remédiations ciblées.

Pour terminer, nous souhaitons rappeler qu'il est recommandé, dans la mesure du possible, **qu'un même enseignant d'anglais accompagne une promotion de BTS sur l'ensemble du cycle**, de la première à la deuxième année. Toutefois, Il est souhaitable que, **dans chaque filière de BTS, l'enseignement de l'anglais soit assuré par deux enseignants distincts : l'un en première année, l'autre en deuxième année**. Cette organisation permet d'assurer un suivi cohérent tout en diversifiant les approches pédagogiques.

Pour information, les référentiels de BTS sont disponibles à l'adresse suivante : <https://pedagogie.ac-reunion.fr/anglais/bts.html>.

PREPARATION CONCOURS

Comme chaque année, notre académie propose un accompagnement aux préparations du CAPES interne et de l'agrégation interne d'anglais. La préparation à l'agrégation interne a débuté très tôt dans l'année. Nous souhaitons à cette occasion remercier chaleureusement l'ensemble des formatrices et formateurs pour leur investissement constant et la qualité de leur engagement auprès des collègues. Les inscriptions à la préparation de l'agrégation sont désormais closes. En revanche, celles et ceux qui n'auraient pas pu s'inscrire à la préparation du CAPES interne ont encore la possibilité de se manifester directement auprès de l'inspection pédagogique régionale. Par ailleurs, nous encourageons vivement les professeurs contractuels de l'académie à s'inscrire aux concours afin de poursuivre leur démarche de professionnalisation.

FORMATION CONTINUE

L'accompagnement et l'évaluation des professeurs

L'évaluation des enseignants s'inscrit dans le Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations (PPCR) qui concerne toute la fonction publique. Dans ce cadre, des rendez-vous de carrière sont fixés pour les personnels au 6^{ème} échelon, au 8^{ème} échelon et au 9^{ème} échelon pour l'accès à la hors-classe.

Les professeurs concernés en seront informés par les services du rectorat via leur messagerie académique ; à noter que le délai de prévenance a été ramené à 15 jours, hors vacances scolaires. Un document de référence destiné à vous aider dans la préparation de ces rendez-vous est à votre disposition sur le site du ministère :

<https://www.education.gouv.fr/cid118572/rendezvous-carriere-mode-emploi.html>.

Ces « rendez-vous de carrière » constituent des temps d'échanges privilégiés pour porter un regard réflexif sur les démarches d'enseignement-apprentissage mises en œuvre quotidiennement dans les classes et sur les compétences développées durant l'ensemble de la carrière. Ils sont à appréhender sereinement comme une opportunité de dialogue entre deux professionnels de l'éducation qui discutent ouvertement :

- de choix d'enseignement effectués en fonction du contexte dans lequel s'inscrit la séance observée, dans le respect de la liberté et de la responsabilité pédagogique de chaque professeur,
- du métier en lien avec le référentiel des compétences professionnelles (BO n°30 du 25 juillet 2013),
- de la carrière de l'enseignant concerné.

La dimension formative de l'accompagnement des professeurs, également inscrite dans le cadre du PPCR, sera mise en œuvre au travers de visites-conseils pour les professeurs titulaires, stagiaires et contractuels, visites assurées soit par l'inspecteur soit par les chargés de mission, Messieurs **Dunon Patrice** (Patrice.Dunon@ac-reunion.fr), **Bijoux Sébastien** (Sebastien.Bijoux@ac-reunion.fr), et **Jean-Laurent PLUIES** (Jean-Laurent.Pluiies@ac-reunion.fr).

En conclusion, nous voudrions adresser nos remerciements anticipés aux modératrices et modérateurs des réseaux CLUE et LINK, aux formatrices et formateurs et aux chargé(e)s de mission académiques pour leur engagement et leur professionnalisme. Enfin, nous vous souhaitons une année scolaire épanouissante, sereine et fructueuse pour vous tous et nos élèves.

Didier BRASSELET



Frédéric CHEVALLIER

